

## **RELEVE DE DECISIONS**

## Commission Régionale du Contrôle des Clubs

Réunion du 5 décembre 2019

ATTENTION : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs. Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier ou par message électronique.

BESANÇON FOOTBALL, RACING BESANÇON, AS GRANDVILLARS, FC MORTEAU MONTLEBON, FC VESOUL, AS BELFORT SUD, RC LONS, FC CHAMPAGNOLE, US ST VIT, AS BAUME LES DAMES, IS SELONGEY FOOTBALL, AS QUETIGNY, ENT. FAUVERNEY, AS ST APOLLINAIRE, FC CHALON, FC VALDAHON VERCEL, FC 4 RIVIERES 70, AS ORNANS, ENT. ROCHE NOVILLARS, JURA DOLOIS FOOTBALL, CA PONTARLIER, STADE AUXERRE, AVALON FCO, FC PARON, US LA CHARITE, COSNE UCS, FC SENS, FC GUEUGNON, SNID, USC PARAY LE MONIAL, BRESSE JURA FOOT, UF MACONNAIS:

- Aucune mesure appliquée

## FC MONTCEAU BOURGOGNE:

- Retrait de trois (3) points